Konkurse Faillites Fallimenti No 201 Freitag, 15.10.2004 122. Jahrgang

- 1. Débitrice: Brema Gmbh, Ile Falcon, 3960 Sierre
- 2. Délai pour contester l'état de collocation: 18.10.2004 jusqu'au 08.11.2004
- 3. Délai pour contester l'inventaire: 18.10.2004 jusqu'au 28.10.2004

4. Remarques: est également déposée: l'action en dommages et intérêts éventuelle contre l'asso-cié-gérant (art. 857 CO) que l'administration de la faillite

renonce à introduire.

Délai pour demander la cession des droits (art. 260 LP): vingt jours dès le 18.10.2004

Office des faillites de Sierre 3960 Sierre

(00083469)